

Ministere de la Communauté française

Département de l'Education, de la  
Recherche et de la Formation.

-----

Direction générale de la formation,  
de la promotion sociale, de  
l'enseignement à distance et des  
allocations et prêts d'études.

-----

Service de l'enseignement  
de promotion sociale.

-----

1040 Bruxelles, le 01 Jul 97  
Rue de la Science, 43  
02 / 238.86.11

Monsieur le Coordonnateur  
du Conseil de Coordination de  
l'Enseignement de P.S. de la C.F.  
Bureau 700 - 7ème étage  
Rue de la Science, 43  
1040 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2051

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : HABILLEMENT : RETOUCHE - STAGE NIVEAU 1  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 524113U11E1

Monsieur le Coordonnateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

G. Schmit

Objet : Copie interne de l'accusé de réception  
----- Dossier reçu à l'administration le 1997-06-25 - Ouverture au plus tôt le 1997-09-02  
Date d'application prévue le

No.dossier	Libelle	Périodes :					Clas.
		Total	Base	Auton.	Pres.el	Encadr.	
2051 U	HABILLEMENT : RETOUCHE - STAGE NIVEAU 1	60	0	0	60	10	ESIT
	Code : . . . . .						Orientation : . . . . . : 5241 13 411 E1

*Nicole Schets*  
Nicole Schets  
Directrice f.f.

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :

DEPOT DOSSIER A L'INSPECTION : 25. 06. 97 .

RETOUR DE L'INSPECTION : . . . / . . . / . . .

ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :

RECEPTION A L'INSPECTION : 25 / 06 / 97

INSPECTEUR : *Yadame Lepape*

ENVOI INSPECTEUR : 25 / 06 / 97 RETOUR SOUHAITE : 22 / 08 / 97 EFFECTIF : 30 / 06 / 97

RETOUR INSPECTEUR ( RETOUR IMMEDIAT ) : . . . / . . . / . . .

CONCILIATION : DOSSIER TRANSMIS LE : . . . / . . . / . . . RETOUR LE : . . . / . . . / . . .

RETOUR DU DOSSIER A L'ADMINISTRATION LE : . . . / . . . / . . .

*AP*

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA  
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

CONSEIL DE COORDINATION  
DE L'ENSEIGNEMENT DE  
PROMOTION SOCIALE.

*Monsieur le Directeur général adjoint,*

*J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint quatre exemplaires du dossier pédagogique de phase 1 intitulé:*

**Habillement : retouche - stage niveau 1.**

Unité de formation:

X

Section:

*dont la programmation est souhaitée par le réseau d'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française.*

*Je vous en souhaite bonne réception et je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général adjoint, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.*



*Jean Steensels,  
Président du  
Conseil de coordination.*

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

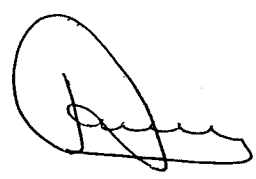
**UNITE DE FORMATION  
STAGE**

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :  
*Jean Steensels, président du Conseil de coordination.*

Date et signature :  
le 20 juin 1997



2. Intitulé de l'unité de formation :

**Habillement : retouche - stage niveau 1.**

CODE : 52 41 13 UME 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de :
  - du degré :  transition  inférieur
  - qualification  supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Sans objet (pas d'annexe n° 3)

8. Programme :

- 8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de 1 page.
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

20 JUIN 1997

Code de l'unité de formation: 524113 U11E1

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

11.1. Etudiant: 60 périodes

Le nombre de périodes suivies par étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage:

<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u> - par étudiant - par groupe d'étudiants
PP	O	10

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au service d'inspection:

a) Observation(s) de l' (des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

*avis favorable  
le 28/06/97  
Ther...*

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

COLLIARD  
RESP. COORD.

Date: ..... 1 JUIL. 1997 .....

Signature,

20 JUIN 1997 annexe 1

## **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF vise à :

Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

### Finalités particulières

L'unité de formation doit concourir aux finalités de l'unité suivante:  
habillement - retouche - base de retouche.

L'unité de formation a pour objectif de mettre directement l'étudiant en contact avec la réalité professionnelle.

20 JUIN 1997 annexe 2

## CAPACITES PREALABLES REQUISES

### Capacités:

L'étudiant doit être capable de:

- comprendre et accepter des consignes;
- lire et comprendre une fiche technique;
- faire preuve d'une autonomie de travail;
- prendre conscience du rôle et des responsabilités que chacun devra assumer face à la clientèle et au travail demandé;
- manifester des attitudes:
  - de soin,
  - d'ordre,
  - d'hygiène,
  - de sécurité,
  - de politesse et de discrétion.

### Titres pouvant en tenir lieu:

L'attestation de réussite de l'unité de formation : habillement - retouche - base de retouche.

Toutefois l'attestation de réussite de l'unité de formation : habillement - technique élémentaire et avis du Conseil des études peuvent être suffisantes pour entreprendre le stage en cours de la formation habillement - retouche - Niveau 1.

Le Conseil des études confirme que l'étudiant a acquis une maîtrise suffisante des capacités à atteindre pour commencer le stage.

## CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.



20 JUIN 1997

## PROGRAMME

### L'ETUDIANT:

L'étudiant effectuera son stage dans une boutique de confection, de retouche ou dans une grande surface spécialisée dans le domaine de l'habillement.

Le stage visera à faire appliquer les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui constituent le programme des unités de formation habillement - retouche - base de retouche.

les tâches confiées à l'étudiant seront:

- *d'organiser méthodiquement son travail en fonction du temps dont il dispose et des tâches qui lui ont été attribuées, tâches quotidiennes et hebdomadaires;*
- *de s'adapter au client et aux personnels responsables;*
- *vérifier les vêtements, le matériel et les matières premières nécessaires à la retouche;*
- *d'effectuer correctement des retouches simples demandées oralement ou par fiches techniques en choisissant de manière adéquate les techniques, les machines et les matières premières;*
- *d'assurer la maintenance de l'équipement;*
- *de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.*

### L'ENSEIGNANT:

- Les tâches confiées à l'enseignant seront:
- *gérer le suivi du stage et du contrat;*
- *permettre à l'étudiant d'exprimer son vécu quant à son apprentissage et au contact avec le client;*
- *aider l'étudiant à auto - évaluer son apprentissage.*

20 JUIN 1997

## CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- appliquer les techniques de retouches simples;
- utiliser le matériel et les matières premières;
- manifester des attitudes d'autonomie, de politesse et de discrétion face au client;
- mettre en pratique ses connaissances théoriques et techniques pour assurer les savoirs, savoir-faire et savoirs-être des unités de formation : habillement - retouche - base de retouche.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- *l'application rigoureuse des techniques;*
- *l'utilisation conforme du matériel et des matières;*
- *le respect des règles de savoir-vivre;*
- *la mise en pratique systématique des connaissances théoriques et techniques.*

20 JUIN 1997 annexe 6

**CHARGE(S) DE COURS**

Enseignant spécialisé dans le domaine du métier l'habillement.